

HISTORIQUE DE LA FOIRE INTERNATIONALE DE CASABLANCA

Le « Grand Palais » de la foire internationale de Casablanca, principale attraction et lieu où se condense plus de soixante dix ans d'activité d'exposition, est consacré aujourd'hui monument historique. Cette voûte de 17 m de hauteur au sommet se déployant sur 200 mètres longueur et sur une largeur sans poutres de 91 mètres a représenté une première mondiale par sa taille, par la pureté de ses lignes et la rusticité des moyens de constructions des années cinquante ou elle fut édifiée.

Une relecture du document descriptif et des premières esquisses et crayonnages de la main même de l'architecte concepteur, Raymond Lucaud, donne la mesure de l'élan et souligne la valeur historique inégale de cet écrin sous forme de voûte qui attend vos salons.

La Foire Internationale de Casablanca « F.I.C » a été fondée en 1937 avec comme principaux objectifs de :

- Faire connaître les potentialités économiques du pays
- Etablir, développer et consolider les liens économiques du Maroc avec tous les pays
- Participer à la promotion des échanges dans le cadre de coopération internationale
- Faire connaître les richesses culturelles et touristiques du pays

Plus tard, à compter de juin 1952, et avec l'agrandissement du port, la F.I.C a été transférée à son emplacement actuel et fut gérée par la société fondatrice en contrepartie de l'organisation annuelle d'une exposition dite « foire internationale de Casablanca » qui a cessé d'avoir lieu depuis 1989 après le lancement du projet de la Grande Mosquée Hassan II

1977 : Naissance de l'OFEC (Dahir du 19/11/1977)

La création de l'Office des Foires et Expositions de Casablanca (**OFEC**) conformément au dahir portant loi n° 1.76.535 du 06 chaoual 1397 5 (19 septembre 1977) a érigé le comité central des foires de Casablanca en office, établissement public doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Il est placé sous la tutelle administrative du Ministère du commerce et de l'industrie.

1987 : Lancement des salons professionnels spécialisés

L'année 1987 s'est distinguée par l'organisation de nombreuses manifestations et salons professionnels touchant tous les secteurs moteurs du pays.

L'OFEC a multiplié ses activités en créant et organisant plusieurs salons sectoriels à savoir la Salon International du Bâtiment - SIB, le Salon International de l'Édition et du Livre - SIEL, le Salon International de la Santé - MEDICAL EXPO, la Foire Internationale de l'Agriculture - AGRI-MAROC, le salon de International de l'Électricité - SIELEC, le Salon International de la Mer, SEA MER, le Salon International de l'Agroalimentaire et agro-industrie - ALITEC, le Salon International de l'Informatique et bureautique - SITEB, ALIMENTARIA Maghreb, Salon International du Plastique, Caoutchouc, Emballage et Conditionnement - SIPEC, Salon International du Sport et loisirs - SISLOV, Salon International du Textile et Cuir - SATEC, Salon International du Tourisme - SITOUR, Salon des Industries Métallurgiques, Mécaniques, électriques- SALIMME, FOOD EXPO, etc.

L'OFEC est devenu l'initiateur de l'organisation des salons professionnels spécialisés permettant la promotion de l'économie marocaine et l'établissement des courants d'échanges entre les hommes d'affaires marocains et leurs homologues étrangers contribuant ainsi au rayonnement de l'image de marque du Maroc dans le Monde.

Après 2000, libéralisation du secteur

En l'an 2000, le dahir érigeant l'OFEC a été modifié par la loi N°72-99 parue dans le BO du 16/03/2000, cette loi a élargi le champ de l'organisation en permettant à d'autres organismes publics, aux entreprises privées et aux associations professionnelles d'opérer dans le secteur des foires et salons.

2017 : Gestion de la Foire Internationale de Casablanca par l'AMDIE (loi 60.16)

A partir du 15/12/2017, L'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations « AMDIE » a pris en charge la gestion de la Foire Internationale de Casablanca « Ex OFEC » et ce en vertu de la loi 60.16.